

Appel à experts
en vue de la constitution d'un groupe de travail

pour la révision du

Guide affection de longue durée (ALD)
pour le cancer du poumon et le mésothéliome pleural malin

Clôture de l'appel le 3 février 2012

Mission et composition

L'Institut National du Cancer (INCa) et la Haute Autorité de Santé (HAS) constituent un groupe de travail pour la révision du guide ALD 30 « cancer du poumon et mésothéliome pleural malin » publié en 2009¹. Ce guide s'adresse au médecin traitant.

Les membres du groupe de travail auront pour mission d'explicitier la prise en charge optimale par le médecin traitant et de définir le parcours de soins d'un patient atteint de cancer du poumon ou d'un mésothéliome pleural malin. Il s'agira de critiquer et de compléter la synthèse des recommandations existantes préparée par l'INCa et la HAS.

Période de travail

Le groupe de travail se réunira à deux reprises entre avril et début juillet 2012, dans les locaux de l'INCa sur convocation.

Compétences recherchées

L'INCa et la HAS recherchent les experts suivants :

- médecin généraliste
- pneumologue
- chirurgien thoracique
- oncologue médical
- radiothérapeute
- pathologiste
- radiologue
- infirmière
- représentant de patients ou de familles de patients

Les candidats ont une compétence ou un intérêt particulier pour le thème de ce guide. Les médecins recherchés sont principalement des cliniciens, prenant en charge des patients atteints de cancer du poumon ou de mésothéliome pleural malin.

¹ http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_820058/ald-n-30-cancer-du-poumon-et-mesotheliome-pleural-malin
<http://www.e-cancer.fr/expertises-publications-de-l-inca/guides-ald-medecins-traitants#poumon>

Indépendance et déclaration d'intérêts

Afin de garantir l'indépendance des travaux, les candidats adressent une déclaration d'intérêts, selon le formulaire joint, mentionnant leurs liens directs ou indirects avec les entreprises ou établissements dont les produits (tests biologiques, médicaments ou dispositifs médicaux) entrent dans le champ de compétence de l'INCa et de la HAS ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans ces secteurs.

La sélection des candidats est effectuée en fonction de leur expertise et de leurs éventuels liens d'intérêts. Elle sera effectuée également de manière à ce que la composition globale du groupe de travail puisse être équilibrée en termes de disciplines scientifiques, de compétences, de mode et lieu d'exercice représentés.

Si le candidat est retenu pour participer au groupe de travail, sa déclaration d'intérêts sera publiée à l'exception des données personnelles sur le site internet de l'INCa avant la première réunion du groupe de travail.

Prise en charge de frais de déplacement

Les experts seront remboursés de leurs frais de déplacement selon les règles applicables à l'INCa.

Modalités de candidature

Les candidatures seront envoyées au plus tard le 3 février 2012, par courriel à l'attention:

- de Diana Kassab-Chahmi : dkassab-chahmi@institutcancer.fr
- et du Dr Marie-Claude Hittinger : mc.hittinger@has-sante.fr

Les dossiers de candidature comprennent :

- une lettre de candidature
- un curriculum vitae avec le cas échéant une liste de titres et travaux
- une déclaration d'intérêt selon le formulaire joint.

Seuls les dossiers complets seront examinés.

L'examen des candidatures se fera de manière confidentielle. Les candidats seront informés des décisions de l'INCa et de la HAS dans les meilleurs délais.



http://www.e-cancer.fr/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=8113